

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 13 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi treize septembre à dix heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 06 septembre 2024

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 <sup>er</sup> adjoint	Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 <sup>ème</sup> adjoint	M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal
Mme	RIVIERE	Elizabeth	4 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
M.	BERTHELOT	Olivier	5 <sup>ème</sup> adjoint	M.	TOFIL	Raphaël	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6 <sup>ème</sup> adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	7 <sup>ème</sup> adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
Mme	BOLO	Valérie	8 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 <sup>ème</sup> adjoint	M.	SAO	Pétélo	Conseiller municipal
Mme	FERRALI	Elodie	10 <sup>ème</sup> adjoint				

Représentés :

M. Maurice PELAGE (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)  
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à Mme Valérie BOLO)  
 M. Paul AUSU (procuration donnée à M. Lionel PAGAALUA)  
 Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à Mme Elodie FERRALI)  
 Mme Marie-Thérèse TU (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)  
 Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)  
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)  
 M. Georges TARAHAU (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)  
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à M. Raphaël TOFIL)

Excusés :

Mme Laure MOREAU  
 M. Jean-Irénée BOANO  
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

Absents :

Mme Ivy POIA  
 M. Mickaël LELONG  
 M. Frédéric PARENT  
 M. Romuald PIDJOT

**formant la majorité des membres en exercice.**

\* \* \* \*

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	19
Nombre de votants	:	28

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h00.

Madame Elizabeth RIVIERE est désignée secrétaire de séance.

N° d'ordre : 7  
Date de mise en ligne :

16 SEP. 2024

**DELIBERATION N° 66 /24/IX**

**HABILITANT LE MAIRE A SIGNER LE(S) MARCHE(S) ET AVENANT(S) EVENTUEL(S)  
DE FOURNITURE DE CARBURANT POUR LA FLOTTE  
DE VEHICULES DE LA VILLE**

**Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 13 septembre 2024,**

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la note explicative de synthèse n° 32/2024 du 06/09/2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée de l'aménagement du territoire, du transport, du cadre de vie et de l'environnement, en date du 28 août 2024, et après en avoir délibéré,

**DECIDE:**

- Article 1 :** Le Maire ou son représentant est habilité à signer le(s) marché(s) et avenant(s) éventuel(s) avec les entreprises qui seront proposées par la Commission d'Appel d'Offres ainsi que tous actes et conventions s'y rapportant.
- Article 2 :** Les dépenses correspondantes seront imputées en section de fonctionnement au chapitre 011 du budget principal sur l'article 60622 « Carburants », dans la limite des crédits inscrits.
- Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- Article 4 :** Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 SEPTEMBRE 2024

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations

Le secrétaire de séance,

  
Elizabeth RIVIERE

  
Eddie LECOURIEUX



**Ampliations :**

Subdivision Administrative Sud  
Trésorerie de la province Sud  
Direction des Services Techniques et de Proximité  
Direction des Finances et de l'Informatique  
Secrétariat Général (SAG : registre et publication)

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE AU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : Habilitation du Maire à signer le(s) marché(s) et avenant(s) éventuel(s) relatif(s) à la fourniture de carburant de la flotte de véhicules de la Ville du Mont-Dore.**

PJ : Projet de délibération.

### **Finalité et enjeux**

La flotte automobile de la Ville du Mont-Dore est constituée d'une centaine de véhicules et engins. La consommation annuelle en carburant est de l'ordre de 80.000 litres de gasoil et de 20.000 litres d'essence.

L'approvisionnement en carburant pour les besoins du parc automobile de la Ville s'opère sous la forme de deux marchés publics de fourniture, l'un « en vrac » à la direction des services techniques et de proximité (DSTP), et l'autre « par carte » directement en station-service.

Ces marchés arrivant à terme en février 2025, il est nécessaire de relancer une procédure d'appels d'offres en vue de la passation d'un nouveau marché d'approvisionnement.

### **Description des prestations**

Il est envisagé de maintenir une structuration de marché de fournitures en deux lots, pouvant faire l'objet de marchés distincts :

- **Lot n°1** : Fourniture et livraison de carburant « en vrac »,
- **Lot n°2** : Fourniture de carburant « par carte » en station, avec services annexes et retour d'informations sur la consommation mensuelle par type de carburant.

Ce marché prévoira l'intégration d'un process dit de « reporting » ou de « monitoring » des consommations mensuelles par véhicule et par type de carburant, afin d'en contrôler les dépenses et d'apporter des alternatives en vue de réduire la consommation.

### **Estimation financière et durée du marché**

Le marché est évalué à un coût annuel de 16.000.000 F CFP et passé pour une durée totale de quatre (4) ans.

### **Calendrier prévisionnel physique**

Le lancement de l'appel d'offres est prévu pour la fin du mois de septembre 2024, en vue d'un démarrage de la prestation au mois de mars 2025.

### **Projet de délibération**

Le projet de délibération prévoit ainsi d'habiliter le Maire ou son représentant à signer les marchés, et avenant(s) éventuel(s) avec les entreprises qui seront proposées par la commission d'appel d'offres ainsi que tous actes et conventions s'y rapportant.

**Observations de la commission municipale chargée de l'aménagement du territoire, du transport, du cadre de vie et de l'environnement, en date du 28 août 2024 :**

Pour répondre à l'interrogation de M. AFCHAIN, M. CASTEX indique que l'ancien marché était d'une durée de 3 ans.

M. GOYON fait remarquer qu'il s'agit d'une démarche pratique et d'optimisation des coûts avec le travail de reporting pour contrôler les dépenses et apporter des alternatives. Il remercie les services de la Ville pour cela.

M. LEVANQUÉ ajoute qu'il s'agit d'un suivi régulier avec un accompagnement pédagogique des utilisateurs de véhicules (VL et PL) et une sensibilisation aux bons usages pour une maîtrise de la consommation de carburant. La direction des services techniques et de proximité et notamment le service environnement a, depuis 2 ans, mis en œuvre une démarche d'auto partage via une application entre tous les utilisateurs de la Ville qui permet de réserver un véhicule (électrique ou non) avec une mise à disposition des clés à un standard. Cela permet aux usagers d'être davantage sensibilisés aux économies générales faites sur l'utilisation des véhicules et sur la consommation de carburant.

**Le projet de délibération reçoit un AVIS FAVORABLE de la commission, à l'unanimité des membres présents.**

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 06 SEP. 2024

Le Maire

Eddie LECOURIEUX

